ANNONCES LÉGALES

CÔTE D'OR

// MODIFICATION

NOMINATION DE COMMISSAIRES AUX COMPTES

LES ATELIERS DE LANGALERIE

SAS au capital de 185 000 euros
Siège social : 23 avenue Victor Hugo
21000 DIJON
829 317 296 RCS DIJON

Par décision du 15.04.2024, l'associée unique a constaté que le mandat du cabinet Cléon Martin Broichot et Associés, Commissaire aux Comptes titulaire, était arrivé à expiration et a décidé de ne pas désigner de Commissaire aux Comptes. Pour avis

AL24013776

COMMISSAIRE AUX COMPTES

OPTIQUE VENAREY LES LAUMES

SAS au capital de 44 000 euros
Siège social : Centre Commercial Super U - Place de la Libération
21150 VENAREY LES LAUMES
485 259 394 RCS DIJON

Par assemblée du 15.03.2024, les associés ont constaté que le mandat du cabinet Expertise Comptable et Audit, Commissaire aux Comptes titulaire, était arrivé à expiration et a décidé de ne pas désigner de Commissaire aux Comptes. Pour avis

AL24013777

MODIFICATIONS DES STATUTS

D.M.P. SELAS au capital de 5290560 € Siège social : Chemin de la Quénissière 21910 Saulon la Chapelle 391 872 868 RCS de Dijon L'AGE du 15/05/2024 qui s'est tenue à 9h30 a pris acte de la cessation des fonctions de Directeur Général de M. DEVANNE Thomas, à compter du 15/05/2024. L'AGE du 15/05/2024 qui s'est tenue à 10h00 a décidé de diminuer, à compter du 15/05/2024, le capital social de 5 290 560 € à 2 848 304 €. Mention au RCS de Dijon

AL24013797

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SASU TRIUM HORECA

au capital de 375 000 euros
Siège social : 11 Bd Rembrandt - Bâtiment B1 -
21000 DIJON
823 297 189 RCS DIJON

Aux termes d'une décision du 04/04/2024, l'associée unique a décidé de transférer le siège social au 3 Rue du Rompot - 21121 FONTAINE LES DIJON à compter du 04/04/2024 et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. POUR AVIS
La Présidente

AL24013830

MODIFICATION DU CAPITAL

SCEV « BITOUZET-PRIEUR »

Société civile
au capital de 608.000 €
19, rue de la combe
21190 VOLNAY
482 060 365 RCS DIJON

Par décisions de l'AGE des associés réunie en date du01/05/2024 à effet du même jour,le capital social a été augmenté, par incorporation de réserves,à la somme de1.596.000€ divisé en3.800parts de420€ chacune.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Pour avis,

AL24013834

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Dénomination : DEFI-CO.
Forme : SARL.
Capital social : 10000 euros.
Siège social : 7 Rue DU CHAPEAU ROUGE, 21000 DIJON.
507594760 RCS de Dijon.
Aux termes d'une décision en date du 20 mai 2024, l'associé unique a décidé, à compter du 1 juin 2024, de transférer le siège social à 80, Rue des Fontaines, 39570 Frebuans.
Radiation du RCS de Dijon et immatriculation au RCS de Lons le Saunier.

AL24013844

MODIFICATION DE LA FORME JURIDIQUE

Aux termes d'une AGE en date du 26/04/2024, statuant dans les conditions prévues par la loi, les associés ont approuvé la transformation de la société en SCEA dénommée SCEA PIDET PERE ET FILS à compter du 26/04/2024, sans création d'un être moral nouveau et adopté le texte des statuts qui régiront désormais la société. L'objet de la société, sa durée, les dates de son exercice social, son siège social demeurent inchangés. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes Forme: la société, précédemment sous forme EARL, a adopté celle de SCEA. Dénomination: SCEA PIDET PERE ET FILS. A été nommé Benjamin PIDET, gérant, demeurant 20 rue de la Marronniere à MERCEUIL(21190). Mention sera portée au RCS de DIJON. POUR AVIS. Le gérant.

AL24013846

NON DISSOLUTION

AGORA – ANDRE-LE-GROUPE

Société à responsabilité limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 4 Place Jules Marey – 21200 BEAUNE
850 806 894 RCS DIJON

Aux termes d'une décision en date du 22 février 2024, l'Associé Unique, statuant en application de l'article L.223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL24013857

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SAS HOTEL LE GLOBE

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : 15 et 17 rue de Lattre de Tassigny -
21190 MEURSAULT
844 065 649 RCS DIJON

Aux termes des décisions en date du 02/01/2024, l'associé unique a décidé d'étendre l'objet social aux activités suivantes :
- Galerie d'art, vente de peintures, de sculptures, d'objets de décoration, photographies, meubles contemporains, de luminaires, d'antiquités ;
- Commissionnement sur la vente et location d'œuvres d'art.et a modifié corrélativement l'article 2 des statuts.Pour avis. Le Président.

AL24013865

TRANSFORMATION

PLANET BOURGOGNE. SARL transformée en SAS au capital de 95 080 euros. Siège social : 24 Rue de la Redoute 21850 ST APOLLINAIRE. 403 226 012 RCS DIJON. AVIS DE TRANSFORMATION. Aux termes d'une délibération en date du 07/05/2024, l'AGE des associés, statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 95 080 euros. ADMISSION AUX ASSEMBLÉES ET DROIT DE VOTE : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. TRANSMISSION DES ACTIONS : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société. M. Jean-Michel LEFAURE, gérant, a cessé ses fonctions du fait de la transformation de la Société. Sous sa nouvelle forme de SAS, la Société est dirigée par : PRESIDENT DE LA SOCIÉTÉ : ARTHEMIS DEVELOPPEMENT, SARL au capital de 473 900,00 euros, ayant son siège social 7 Rue de la Libération 21240 TALANT, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 488 668 914, représentée par M. Jean-Michel LEFAURE. Pour avis. Le Président

AL24013872

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

SNC MAROMA

Société en nom collectif
au capital de 1 000 euros
Siège social
20 rue Jacques de Molay
21200 BEAUNE
909 454 514 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 17 mai 2024 a décidé d'étendre l'objet social aux activités de démolition de tout bâtiment existant, l'aménagement de tout terrain, la construction de tout immeuble et la mise en location de tout immeuble et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.
Ancienne mention :
- Achat, vente de tous biens immobiliers, marchand de biens, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Nouvelle mention :
- Achat, vente de tous biens immobiliers, marchand de biens, la démolition de tout bâtiment existant, l'aménagement de tout terrain, la construction de tout immeuble et la mise en location de tout immeuble, la participation de la Société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ou établissements ; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités, Et généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.Pour avis, la gérance

AL24013888

NON DISSOLUTION

DIFANTO

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
7 Place de la République
21700 NUITS ST GEORGES
908 789 332 RCS DIJON

Aux termes de l'AGM du 21 mai 2024, les associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, ont décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.
Pour avis
La Gérance

AL24013889

TRANSFORMATION

FLASHELEK

Société par actions simplifiée unipersonnelle en cours de transformation en SARLU
au capital de 45 734,71 euros
Siège social
69 Route Nationale
21560 ARC SUR TILLE
420 867 673 RCS DIJON

Par décision du 01/04/2024, l'associée unique a décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.
Le capital social reste fixé à la somme de 45 734,71 euros, divisé en 3 000 parts sociales de 15,24 euros chacune. Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par : Président : D2H, SASU au capital de 6 000 euros, dont le siège social est situé 9 Rue Claude MAILLY – 21310 ARCEAU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON sous le numéro 911 466 498,
Représentée par Monsieur David HECQUET, Président
Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par M. David HECQUET, demeurant 9 Rue Claude MAILLY – 21310 ARCEAU.
Pour avis

AL24013891

TRANSFORMATION

Le 02/05/2024, l'associé unique de la SARL PROFIL ORTHOPEDIE, capital 3000 €, 16 Place Bossuet 21000 DIJON, 494347727 RCS DIJON a décidé la transformation de la Société en SAS. La dénomination est devenue PROFIL, son objet social l'activité de holding, toute prestations de services aux filiales, prestations de conseils et services aux entreprises, apport d'affaire, acquisition et gestion de biens ou droits immobiliers. Siège, capital, durée et les dates de clôture de l'exercice social sont inchangées. Participation aux décisions sur justification d'identité et d'inscription en compte au jour de la décision collective. Une action vaut une voix. La cession des actions de l'associé unique est libre, et sauf entre associés soumise à l'agrément de la collectivité des associés. Philippe JEANNIARD demeurant 16 Place Bossuet 21000 DIJON, gérant de la SARL est devenu Président. Sylvie JEANNIARD, à la même adresse, a été nommée directrice générale.

AL24013917

// GÉRANCE

SARL THOMAS TISSANDIER
4 rue du Rompot
21121 FONTAINE-LES-DIJON

AVIS DE CESSION D'OFFICINE

Suivant ASSP en date du 03/05/2024, enregistré au SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE ET DE L'ENREGISTREMENT DIJON le 15/05/2024, dossier 202400021745, référence 2104P012024A01137, la société PHARMACIE HEMMER-LEST, EURL au capital de 7.622,45 €, RCS DIJON N°343.853.123, dont le siège social est 2, Place Craquelin 21230 ARNAY-LE-DUC, a cédé son fonds d'Officine de Pharmacie exploité à la même adresse dans le cadre d'une restructuration du réseau officinal, à la SELAS PHARMACIE DE LA TOUR au capital de 10.000,00 €, RCS DIJON N°908.553.894, dont le siège social est 17 rue du César LAVIROTTE 21230 ARNAY-LE-DUC, moyennant le prix de 1.215.000,00 € réparti de la façon suivante :
- éléments incorporels 1.149.975,00 €
- éléments corporels 65.025,00 €
La date d'entrée en jouissance a été fixée au 01/05/2024.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, sous peine de forclusion ou d'irrecevabilité, dans les 10 (DIX) jours de la dernière en date des publications légales, chez la SARL 2T CONSEIL AVOCAT sise 4 rue du Rompot 21121 FONTAINE-LES-DIJON. Pour avis.

AL24013873

// DIVERS

LA MAISON DE LA BOURGOGNE
Société Anonyme
au capital de 40 000 euros
Siège social
chez A2B Centre d'Affaires
ZAC Porte de Beaune
18 rue Buffon21200 BEAUNE
517 020 178 R.C.S. DIJON

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les actionnaires de la société sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**, qui se tiendra, **le 17 JUIN 2024, à 17 heures**, dans les locaux de la société Maison Albert BICHOT, à BEAUNE (21200) - 6 boulevard Jacques Copeau, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,- Rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil d'Administration,- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023 et quitus aux administrateurs,- Affectation du résultat de l'exercice,- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,- Questions diverses,- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :- soit remettre une procuration à un autre actionnaire, à leur conjoint ou au partenaire avec lequel ils ont conclu un pacte civil de solidarité,- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire,- soit adresser à la Société un formulaire de vote par correspondance.Les actionnaires auront le droit de participer à l'assemblée sur simple justification de leur identité, dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits sur un compte tenu par la Société au jour de l'assemblée.Les actionnaires peuvent se procurer une formule de procuration au siège social. Un formulaire de vote par correspondance sera remis ou adressé à tout actionnaire qui en fera la demande par lettre simple ou par courrier électronique et la fera parvenir à la Société six jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée Générale.Pour être pris en compte, le formulaire de vote par correspondance complété et signé doit parvenir au siège social trois jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale.Les questions écrites posées le cas échéant par les actionnaires au Conseil d'Administration et auxquelles il sera répondu au cours de l'assemblée doivent être envoyées au siège social par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président du Conseil d'Administration, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale.
Le Conseil d'Administration

AL24013878



AMENAGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me LORISSON Notaire à DIJON, 1 Place de l'Europe le 14 Mai 2024, a été reçu l'aménagement de régime matrimonial de la communauté d'acquêts (par apport d'un bien propre) par M. Olivier Emmanuel ROTH dit BETTONI, né à DIJON (21) le 14 Mai 1961 et Mme Chantal DINET, née à DIJON (21) le 14 Janvier 1962, demeurant ensemble à BRETIGNY (21490) 3 Impasse du Clos Saint Georges. Les oppositions des créanciers à ce changement partiel, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion
Le notaire.

AL24013835



BOURGOGNE PROMOTION
Société Anonyme
au capital de 85 440 euros
Siège social
chez A2B Centre d'Affaires
ZAC Porte de Beaune
18 rue Buffon21200 BEAUNE
517 020 137 R.C.S. DIJON

CONVOCATION AUX ASSEMBLÉES

Les actionnaires de la société sont convoqués en **Assemblée Générale Ordinaire Annuelle**, qui se tiendra le **17 JUIN 2024, à 17 heures,** dans les locaux de la société Maison Albert BICHOT, à BEAUNE (21200) - 6 boulevard Jacques Copeau, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,- Rapport sur le gouvernement d'entreprise établi par le Conseil d'Administration,- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels,- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 DECEMBRE 2023 et quitus aux administrateurs,- Affectation du résultat de l'exercice,- Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce et approbation desdites conventions,- Questions diverses,- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.A défaut d'assister personnellement à l'assemblée, les actionnaires peuvent :- soit remettre une procuration à un autre actionnaire, à leur conjoint ou au partenaire avec lequel ils ont conclu un pacte civil de solidarité,- soit adresser à la Société une procuration sans indication de mandataire,- soit adresser à la Société un formulaire de vote par correspondance.Les actionnaires auront le droit de participer à l'assemblée sur simple justification de leur identité, dès lors que leurs titres sont libérés des versements exigibles et inscrits sur un compte tenu par la Société au jour de l'assemblée.Les actionnaires peuvent se procurer une formule de procuration au siège social. Un formulaire de vote par correspondance sera remis ou adressé à tout actionnaire qui en fera la demande par lettre simple ou par courrier électronique et la fera parvenir à la Société six jours au moins avant la date prévue de l'Assemblée Générale.Pour être pris en compte, le formulaire de vote par correspondance complété et signé doit parvenir au siège social trois jours au moins avant la date de l'Assemblée Générale.Les questions écrites posées le cas échéant par les actionnaires au Conseil d'Administration et auxquelles il sera répondu au cours de l'assemblée doivent être envoyées au siège social par lettre recommandée avec demande d'avis de réception adressée au Président du Conseil d'Administration, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale.
Le Conseil d'Administration

AL24013877

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

Appel à Candidatures du 27/05/2024
La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département SD21) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
Blaisy-Bas (21) Libre terres, prés, landes et bois, urbanisme : Zone non constructible de la carte communale. 2 ha 65 a 47 ca 'LES ENTREES DU BOIS' : A-0392 - 'AU VERGEROT' : A-0557 - 'CHAMPS DEVANT LE MONT' : E-0026-0030 - 'EN COME BILLOTTE CHPS L AB' : E-0014-0017 - 'AU DESSUS DU BAS DE LA COM' : E-0212-0214 - 'EN CHAMPS LINOIS' : ZA-0065 - 'SUR COME' : ZB-0069 - 'AUX SILLONS' : ZC-0119-0120
Chevannes (21) : Vignes AOP Bourgogne HCN (cépage aligoté et Chardonnay) et Terres à vignes HCN – Urbanisme : RNU - Libre après enlèvement de la vendange 2027 4 ha 44 a 44 ca 'LE LARRET DE MORVEAUX' : ZA-0017J-0017K-0018 - 'SUR LES ROCHES' : ZC-0002J—0002L
Recey-sur-Ource (21) : Terres, prés, bois - Urbanisme : RNU
18 ha 83 a 25 ca 'COTES D ARCE' : D-0005-0009-0010-0198J-0198K - 'SUR CREUSOT' : D-0035-0039 - 'DEVANT LES BROSSES' : D-0025 - 'ONGLOTS' : D-0105-0106 - 'COTEAUX DES REGAINS' : E-0390-0392 - 'EN GRAME' : E-0058
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17/06/2024 à SAFER Bourgogne Franche-Comté, 11 rue François Mitterrand, 21850 ST APOLLINAIRE où des compléments d'information pourront être obtenus.
Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; www.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24013899

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

SCI CHANTERIVE

Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 182 938,82 euros
Siège social : 22 rue Saint Maurice
21270 PONTAILLER SUR SAONE
Siège de liquidation : 22 rue Saint-Maurice
21270 PONTAILLER SUR SAONE
423 917 277 RCS DIJON

L'Assemblée Générale réunie le 22.04.2024 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Monsieur Gérard GÖTTI, demeurant Spiegelbergstrasse 18, 4059 BALE (SUISSE),de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet au 31.03.2024, date d'établissement du compte définitif de liquidation. Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de DIJON, en annexe au Registre du commerce et des sociétés. Pour avis Le Liquidateur

AL24013838

CLÔTURE DE LIQUIDATION

CABINET DE KINESITHERAPIE DE MOURA.

SCM en liquidation
au capital de 1 000 €
Siège social
39 Avenue du 14 juillet
21300 CHENOVE
Siège de liquidation
17 Boulevard de Strasbourg
21000 DIJON
443 503 537 RCS DIJON

Selon décision en date du 25/04/2024 au siège de liquidation, l'associé unique, a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé M. Stéphane DE MOURA, demeurant 17 Boulevard de Strasbourg - 21000 DIJON, de son mandat de liquidateur, lui a donné quitus de sa gestion et a prononcé la clôture de la liquidation. Les comptes de liquidation sont déposés au GTC de DIJON, en annexe au RCS et la Société sera radiée dudit registre.

AL24013895

CLÔTURE DE LIQUIDATION

EARL GERARD MOINE

Exploitation Agricole
à Responsabilité Limitée
En liquidation
Au capital de 87 460,00 euros
Siège de la liquidation
21130 TRECLUN
432 129 013 RCS DIJON

Aux termes d'un acte en date du 20 décembre 2023, l'associé unique, a approuvé les comptes de liquidation et a prononcé la clôture des opérations de liquidation à compter de ce jour.Les comptes de liquidation ainsi que la décision de clôture prise par l'associé unique sont déposés au greffe du tribunal de commerce de DIJON.
Pour avis, Le Liquidateur

AL24013916

// CONSTITUTION

IMMATRICULATION (EURL À CAPITAL FIXE)

EPICURIEUSE
Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 euros
Siège social : 22 rue Piron
21000 DIJON

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DIJON du 2 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : Epicurieuse
Siège social : 22 rue Piron, 21000 DIJON
Objet social : L'exploitation de tous fonds de commerce d'épicerie fine et d'alimentation générale. L'achat et la vente en magasin et par e-commerce de produits alimentaires et non alimentaire, locaux et étrangers, notamment en vrac et au détail, tels que des fruits et légumes, des produits frais et secs, des produits surgelés, des conserves, des produits laitiers, des produits d'épicerie fine, des produits de boucherie, des produits d'hygiène et d'entretien, des produits cosmétiques et autres. La vente d'alcool et de boissons non alcoolisées à emporter.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 3 000 euros
Gérance : Madame Emilie GEOFFROY demeurant 21 rue des Clématites – 21300 CHENOVE, a été nommée Gérante.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour avis : La Gérance

AL24013697

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la EURL MYA ALMA, au capital de 10 000 €. Siège : 1 RUE SAINT ROCH, CENTRE COMMERCIAL INTERMARCHÉ, 21500 MONTBARD. Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de DIJON. Objet social : La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger : La vente de produits de beauté, de prestations de soins esthétiques ainsi que la vente d'autres produits ou services qui y sont liés, vente de produits accessoires, d'habillement, de décoration ainsi que les produits de diététiques, de nutrition ou alimentaires Le tout directement ou indirectement, pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger. Et, plus généralement, toutes opérations financières, commerciales, mobilières et immobilières, apports en société, souscriptions, achats de titres, parts ou intérêts, constitution de sociétés et, éventuellement, toutes autres opérations commerciales ou industrielles se rapportant directement ou indirectement à l'un des objets ci dessus ou susceptibles d'en favoriser la réalisation. Le montant des apports en numéraire s'élève à 10 000,00 €. La cession des parts de l'associé unique est libre. Gérante : Madame Myriam Sarah ROUMAGNAC, née EMBAREK, demeurant 58 RUE VAUCORBE 89700 TONNERRE

AL24013839

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 15 mai 2024
Dénomination : Duhn Therapeutics.
Forme : Société par actions simplifiée.
Objet : Toutes activités de recherches, développements et innovation notamment en biotechnologie, biologie et dans les domaines suivants sans que la liste ne soit exhaustive : médical, vétérinaire, diagnostics, et dans toutes les implications induites notamment en matière de médicaments, vaccins, mise au point de procédés d'analyse, automatisation de méthodes de recherches, etc. ; Toutes activités de consultant et de conseil pour le développement de stratégies de recherches ou la mise au point d'applications industrielles, ou de stratégies de protection de propriété intellectuelle ; La prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession ou concession de licences ou de tous procédés et brevets concernant ces activités ; Toutes opérations de commercialisations et de vente des produits et services liés à l'activité de la Société sous toutes ses formes ; Toutes opérations de production et de fabrication des produits liés aux activités de recherches ou commerciales de la Société ; Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à la création, l'acquisition, la location, la prise en location?gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ; La participation directe ou indirecte de la Société dans toutes opérations financières, immobilières ou mobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 7000 euros
Cession d'actions et agrément : Toute cession consentie au profit d'un tiers doit être soumise à la procédure d'agrément (en cas de pluralité d'associés).
Siège social : 64A, rue Sully - 21000 Dijon.
La société sera immatriculée au RCS de Dijon.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Monsieur Jacques BAUER - 31, chemin de la Moraine - 11620 Saint-Prex (Suisse)
Pour avis.

AL24013845

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Mélissa ALVES SALDANHA, notaire à DIJON, le 24 mai2024, a été constituée la société civile dénommée «**SCI DU VIADUC**», siège social : MAISEY LE DUC (21400), ferme du puits au loup.
Capital social : MILLE EUROS (1.000,00 €), divisé en 100 parts sociales de DIX EUROS (10,00 €) chacune, numérotées de 1 à 100,
Objet social : L'acquisition, l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement, de tous les immeubles bâtis ou non bâtis, dont la société pourrait devenir propriétaire par voie d'acquisition, d'apport, d'échange ou autrement.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au R.C.S. de DIJON
Cessions de parts soumises à l'agrément des associés à l'exception des opérations entre associés.Nommés premiers gérants de ladite société :
- Monsieur Florian Charles Lucien DONDAINE, électricien en industrie, demeurant à MAISEY LE DUC (21400), 3 ferme de la fin.
- Mademoiselle Florianne Marie Béatrice ROCHA, assistante dentaire, demeurant à MAISEY LE DUC (21400), 3 ferme de la fin.
- Monsieur Quentin André Lucien Robert

ANNONCES LÉGALES

DUVERNOIS, mécanicien industriel,demeurant à MAISEY LE DUC (21400), 3 ferme de la fin.
Pour avis

AL24013908

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 26 avril 2024 à SAINT SEINE SUR VINGEANNE, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée unipersonnelle
Dénomination : SAS SOUVERAIN JEROME
Siège : 13 Lotissement Les Vausselottes 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE
Durée : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés
Capital : 2 000 euros
Objet : - La prise d'intérêt sous quelque forme que ce soit et notamment par voie d'achat, d'apport ou de souscription de toutes valeurs mobilières, actions, obligations, parts ou titres cotés ou non cotés dans toutes sociétés ou entreprises constituées ou à constituer sous quelque forme que ce soit, industrielles, commerciales, financières, agricoles, immobilières ou autres.
- L'acquisition, l'administration, la gestion, la location et la vente de tous actifs immobiliers et droits immobiliers de toute nature.
Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre.
Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.
Président : Monsieur Jérôme SOUVERAIN, demeurant 13 Lot. Les Vausselottes 21610 SAINT SEINE SUR VINGEANNE
La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.
Pour Avis, Le Président

AL24013850

IMMATRICULATION (SARL À CAPITAL FIXE)

ARUM ET SENTEURS
Société à responsabilité limitée au capital de 5500 euros
Siège social : Centre commercial Champlon - 18 route de Massène
21140 SEMUR EN AUXOIS
Aux termes d'un acte sous signature privée en date à SEMUR EN AUXOIS du 21/05/2024 il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : ARUM ET SENTEURS
Siège social : Centre commercial Champlon - 18 route de Massène - 21140 SEMUR EN AUXOIS
Objet social : La vente au détail de fleurs naturelles, artificielles, plantes en pot, compositions florales, graines, articles funéraires, articles de décoration, carterie, accessoires vestimentaires, prestation d'aménagement végétal, décoration évènementielle.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS
Capital social : 5 500 euros
Gérance : Mme Clémence TANQUEREL dmt à MOUTIERS SAINT JEAN (21500) – 10 rue Saint Paul et Mme Corinne TANQUEREL dmt à ETAULES (21121) – 4 rue de l'abreuvoir.
Immatriculation de la Société au RCS de DIJON.
Pour avis : La Gérance

AL24013864

LEGATIS DIJON GENIUS

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution, suivant acte reçu par Me Charles-Alban PRIEUR notaire à DIJON le 15 mai 2024, d'une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société civile immobilière - Dénomination : SANATEO - Capital social : 1 000 € - Apports en numéraire : 1000 € - Durée : 99 ans - Objet social : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.. - Siège social : à MARLIENS (21110) 3 rue des Cornots - Gérance : Monsieur Vincent Rinaldi et Madame Sandra Rinaldi MARLIENS (21110) 3 rue des Cornots - Cession de parts : Toutes les cessions sont soumises à l'agrément des associés à l'unanimité. - Immatriculation : RCS Dijon.
Pour Avis

AL24013897

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP du 26/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme sociale : SAS ; Dénomination sociale : Green Médical Ai (GMAi) ; Siège social : 12 Boulevard Carnot 21000 DIJON ; Objet social : La conception, le développement, la fabrication et la commercialisation de dispositifs ou matériels médicaux ou chirurgicaux et d'instruments scientifiques durables et respectueux de l'environnement, ainsi que l'ingénierie et les études techniques dans ce domaine, y incluant notamment, le développement et la commercialisation de solutions informatiques et/ou robotisées, d'équipements et logiciels associés, à visée médicale ou relatifs à des matériels médicaux, et toutes prestations de services notamment de maintenance et de formation associées à ces domaines ; Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS. ; Capital social : 1.000 € ; Président : M. Kévin DELEPORTE demeurant à ABBEVILLE (80100) 48 rue du Valvret ; Conditions d'admission aux assemblées et d'exercice du droit de vote : Tout associé a le droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède. Une action donne droit à une voix ; Agrément : L'agrément résulte d'une décision collective des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote ; cession libre entre associes ; agrément requis à la majorité des voix pour les cessions aux tiers. Immatriculation de la Société au RCS de DIJON. Pour avis. Le Président.

AL24013904

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ECHEVRONNE (21420) du 21 mai 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : SARRE MICKAE
LSiège social : 54 Grande Rue – 21420 ECHEVRONNE
Objet social : tous travaux et toutes prestations de services agricoles, viticoles et vinicoles ; achat, vente de matériels et engins agricoles et viticoles ; location de matériels et engins agricoles et viticoles ; toutes activités de conseil en rapport avec les activités agricoles, viticoles et vinicoles ; travaux publics, terrassement, assainissement, réseau d'eau, canalisation eau usée eau pluviale, érosion.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés
Capital social : 2.000 euros constitué uniquement par apports en numéraire
Gérance : Monsieur Mickaël SARRE demeurant 54 Grande Rue – 21420 ECHEVRONNE
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de DIJON.Pour avis. La Gérance.

AL24013909

NIÈVRE

// MODIFICATION

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

VETAUGUSTINS
société civile
au capital social de 1000 Euros
Siège social : 5 Rue Paul Langevin,
58160 IMPHY
981 103 534 R.C.S. NEVERS

Le 13 mai 2024, l'AGE de cette société ayant pour président Mr Guillaume DABENOC demeurant 15 rue Gisors, 57000 Metz a décidé de transférer le siège social au 15 rue Gisors, 57000 Metz.
En conséquence elle sera immatriculée au RCS de Metz.

AL24013786

MODIFICATION DU CAPITAL

SDI 81
Société à responsabilité limitée
à associé unique
au capital de 2 000 euros
porté à 300.000 euros
Siège social : 7B rue du 13eme de Ligne
58000 NEVERS
833 130 552 RCS NEVERS

Par décisions du 31.01.2024 l'associé unique a décidé d'augmenter le capital de la somme de 298.000 euros par incorporation de réserves pour le porter à 300.000 euros et de modifier en conséquences les articles 6 et 7 des statuts.
Pour avis.

AL24013863

DÉCÈS D'UN CO-GÉRANT

GROUPEMENT FORESTIER «LES FROMENTEAUX»
Groupement Forestier
au capital de 306.727,42 euros
Siège social : Les Fromenteaux
58250 LA NOCLE MAULAIX
RCS NEVERS : 323 551 697

L'assemblée générale en date du 03 janvier 2024 a pris acte de la fin du mandat de la co-gérante Mademoiselle Marie Joëlle DECAUDAVEINE décédée le 08 juillet 2021, à compter de cette date.
L'article 7 des statuts a été modifié en conséquence.
Mention sera faite au RCS de NEVERS.
Pour avis : La gérance.

AL24013867

MODIFICATIONS DES STATUTS

CYNIA SCI au capital de 1 000 € 32 Route de Nevers 58180 MARZY 829.125.673 RCS NEVERS L'AGE du 6/05/24 a, à compter du même jour, modifié la dénomination sociale pour adopter IMMO SC, transféré le siège social au 6 Route de Sermoise 58000 NEVERS, et modifié les statuts. DENOMINATION : Ancienne mention : CYNIA. Nouvelle mention : IMMO SC. SIEGE SOCIAL : Ancienne mention : 32 Route de Nevers 58180 MARZY. Nouvelle mention : 6 Route de Sermoise 58000 NEVERS.

AL24013874

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

SBEH Société civile au capital de 38.000 € Siège social : 66, rue de Nièvre NEVERS (58) RCS NEVERS 514.642.792 L'AGE du 01/01/2024 a décidé de transférer le siège social et l'établissement principal à CUFFY (18150) 1, allée de la Passerelle à compter du 01/01/2024. L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

AL24013875

MODIFICATION DU CAPITAL

ART ET CONSTRUCTION
SAS au capital de 100 € porté à 20 000 €
Siège social : 43, Route de Chaluzy – 58000 SAINT ELOI
907 749 238 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 29/03/2024 les associés ont décidé :
- d'augmenter à effet du 29/03/2024 le capital social de 19 900 € pour le porter de 100 € à 20 000 € par incorporation de réserves et de modifier en conséquence les articles 6 et 7 des statuts ;
- d'étendre l'objet social à compter rétroactivement du 01/03/2024 aux activités suivantes : travaux de rénovation énergétique : isolation thermique intérieure et extérieure – plâtrerie – peinture et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

AL24013876

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

MODIFICATION DE CO-GÉRANT

SCEA BELLEGRANGE
Société civile d'exploitation
Au capital de 2 000 euros
Siège social
Bellegrange
58310 ARQUIAN
884 795 592 RCS NEVERS

Le 12/05/2024, l'AGE a nommé Monsieur Antoine ROZE, demeurant 12 rue de Verdun 92100 Boulogne-Billancourt en qualité de cogérant.
Pour avis.

AL24013893

TRANSFORMATION

GUILLAUME DUGUET SARL en cours de transformation en SAS au capital de 50 000 € Siège social : 6 rue Saint Eloi 58600 FOURCHAMBAULT 500 215 025 RCS NEVERS AVIS DE TRANSFORMATION Selon décisions du 27.05.2024, l'associé unique a décidé la transformation de la Société en SAS à compter du 01.06.2024, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées. Le capital social reste fixé à la somme de 50 000 €. Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions. Transmission des actions : La cession des actions de l'associé unique est libre. Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés. Sous sa forme à responsabilité limitée, la Société était gérée par M. Guillaume DUGUET. Sous sa nouvelle forme de SAS la Société est dirigée par : Président de la société : M. Guillaume DUGUET demeurant 7 rue de la Cabane 58180 MARZY. Pour avis, La Gérance

AL24013903

FIDAL SOCIÉTÉ D'AVOCATS

NOMINATION DE CO-GÉRANT

COPIEFAX
SARL au capital de 75.000 €
Siège social
52 Bis bd Camille Dagonneau
58640 VARENNES VAUZELLES
385 244 009 RCS NEVERS

L'Assemblée Générale du 27 Avril 2024 a décidé, à compter du 1er Mai 2024, de nommer aux fonctions de co-gérant, pour une durée illimitée, M. Thibaut BOURDILLAT, né à NEVERS (58) le 12 Novembre 1989 et demeurant à SAINT DOULCHARD (18230) – 6 Allée du Champ de Saint-Jean.

AL24013915

// GÉRANCE

VENTE DE FONDS DE COMMERCE ET ARTISANAL

ACTE SOUS SEING PRIVE en date à NEVERS (Nièvre) du 6 mai2024 enregistré à Service de la publicité foncière et de l'enregistrement de NEVERS le 22 mai 2024 dossier 202400009412 référence 5804P01 2024 A 00320,
VENDEUR : La société ENTREPRISE JEAN DE CASTRO, société par actions simplifiée au capital de 15.244,90 euros, dont le siège social est à GARCHIZY (Nièvre) - 81, Rue Roland Brouard, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 381 792 290,
ACQUEREUR : - La société AKBAYIN MURAT, société à responsabilité limitée au capital de 58.600 euros dont le siège social est à MARZY (Nièvre) - 15A, Rue aux Chevaux,immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 799 194 881,
DESIGNATION DU FONDS : Un fonds de commerce et artisanal de maçonnerie, travaux du bâtiment, travaux publics exploité sous l'enseigne « ENTREPRISE JEAN DE CASTRO » à GARCHIZY(Nièvre) - 81, Rue Roland Brouard, pour l'exploitation duquel le VENDEUR est immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de NEVERS sous le numéro 381 792 290
PRIX : 100.000 euros
JOUISSANCE : le 6 mai 2024
OPPOSITION : Pour la réception des pièces, des oppositions et des correspondances il est fait élection de domicile au cabinet LEXCONSEIL sis à NEVERS (Nièvre) -3, Rue Vauban,dans les 10 jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi.
Pour avis

AL24013910

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Par acte SSP du 04/05/2024 à PARIS, enregistré au SIE de NIEVRE, le 13/05/2024, Dossier no 2024 00008644, Référence 5804P01 2024 A 00309 SALON SOLEIL, SARL au capital de 1000 €, ayant son siège social 38 40 42 rue de Nièvre 58000 Nevers, 899 773 691 RCS de Nevers A cédé à CHUN BEAUTE, SASU au capital de 1000 €, ayant son siège social 38 40 42 rue de Nièvre 58000 Nevers, en cours d'immatriculation au RCS de Nevers, un fonds de commerce de Salon de beauté, détente, relaxation, manucure épilation, entretien corporel, vente de produits de beauté., comprenant La clientèle, , l'enseigne, le droit au bail, le matériel. sis 38 40 42 rue de Nièvre 58000 Nevers, moyennant le prix de 5000 €. La date d'entrée en jouissance : 07/05/2024. Les oppositions sont reçues dans les 10 jours de la dernière date des publicités légales à l'adresse suivante : 19 rue Rodier Maître Fabienne COTE, Avocat à la Cour 75009 Paris.

AL24013911

// VENTE AUX ENCHÈRES

Selarl Isabelle MAUGUERE
Avocat au Barreau de NEVERS
15 rue Gambetta - 58000 NEVERS
Tél.03.86.71.88.55
Email : scptmavocats@orange.fr

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES

Le MARDI 02 JUILLET 2024
A 10 heures 30
Au Tribunal Judiciaire de NEVERS, Palais de Justice de ladite Ville, siégeant en matière de saisies immobilières, Place du Palais 58000 NEVERS (Nièvre).
Commune de PAZY (58800), 14 route des Étangs, Lieudit « Mouches » :
Une maison d'habitation comprenant :
- Au rez-de-chaussée : cuisine-séjour avec cheminée insert, couloir, salle d'eau avec WC,
- Étage : couloir, deux chambres mansardées,
- Grenier,
- Dépendance séparée comprenant garage et remise,
- Terrain attenant.
Le tout cadastré section C numéro 138 « 14 route des Étangs, Lieudit Mouches » pour une contenance de 07 ares 60 centiares.
Bien libre.
MISE A PRIX : SIX MILLE EUROS (6 000,00 €) EN UN LOT.
La vente ne pourra être renvoyée qu'en cas de force majeure ou à la demande éventuelle de la Commission de Surendettement.
Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
Avant de porter enchères, une consignation de 10% de la mise à prix avec un minimum de 3 000,00 € est obligatoire, en sus des frais.
Fait à NEVERS le 14 mai 2024
Me Isabelle MAUGUERE, Avocat.
Pour tous renseignements s'adresser :
- au cabinet de la Selarl Isabelle MAUGUERE, Avocat au Barreau de Nevers, y demeurant 15 rue Gambetta – Tél : 03.86.71.88.55.
- au greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de NEVERS où le cahier des conditions de vente est déposé.
Les visites seront effectuées par Maître Aude BONNET, Commissaire de Justice à NEVERS (Nièvre) Tél : 03.86.36.13.00 le mercredi 19 juin 2024 à 11 h 00 sur place.

AL24013760

Maître Emilie CLEME
Avocat au Barreau de NEVERS
10, avenue St Just, NEVERS (58)
Tél : 03. 86. 21. 96. 41

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR SURENCHERE

Le Mardi 2 Juillet 2024 à 10H30
Au Tribunal Judiciaire de Nevers
Palais de Justice – Place du Palais – NEVERS
Commune de CHATILLON EN BAZOIS (58110), Lieudit Ravisy :
Un bien immobilier comprenant :
Séjour, bureau, chaufferie, cuisine, salle de bains, WC, dégagement, deux chambres, garage, local vélo, grenier, cave, appentis, terrain
Les lieux sont occupés.
Le tout cadastré Section ZC n° 56 pour une contenance de 10 ares et 24 centiares
Sur la MISE A PRIX de : 15.400, 00 €
Les enchères ne peuvent être portées que par le ministère d'un Avocat inscrit au Barreau de NEVERS, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.
Avant de porter des enchères, une consignation de 10 % de la mise à prix avec un minimum de 3.000, 00 € est obligatoire, en sus des frais.
Toute personne intéressée peut consulter le cahier des conditions de la vente
1. au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de NEVERS
2. au Cabinet de Maître Emilie CLEME
Les visites seront réalisées **le Mercredi 19 juin 2024 à 14 heures 00** par la SELARL QUALIJURIS 58, Commissaires de Justice à NEVERS (58) – Tél : 03 86 59 73 42
Emilie CLEME

AL24013905

// DIVERS

SELAS PIERRE JOURDIER –
MARIE CHERAMY –
JEAN-CHARLES REROLLE
Notaires associés
3, rue Henri Barbusse
58000 NEVERS

SUCCESSION

Insertion conforme à l'article 1378-1 du Code de procédure civile :
Suivant testament olographe en date du 12 septembre 2016, Madame Suzanne Denise GUILLERMAIN, en son vivant retraitée, née à BAZOCHES-SUR-LE-BETZ (45210), le 12 janvier 1935, demeurant à NEVERS (58000) 28 rue Charles Roy, célibataire, décédée à NEVERS le 8 mars 2024, a consenti un legs universel. Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu le 21 mai 2024, par Maître Pierre JOURDIER, Notaire associé de la SELAS dénommée «Société d'exercice libéral par actions simplifiée Pierre JOURDIER Marie CHERAMY et Jean-Charles REROLLE, Notaires associés» titulaire d'un office notarial à DECIZE (58300) 8 rue Carnot, immatriculé à la Caisse de retraite et de prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro 58062, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine. Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Marie CHERAMY, notaire à NEVERS (58000), 3 Rue Henri Barbusse, référence CRPCEN : 58001, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de NEVERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament. En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

AL24013886

TRIBUNAL DE COMMERCE DE NEVERS

Extrait des minutes du greffe

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 21 mai 2024.**MILLOT FLORENCE, MARIE-LOUISE, MARGUERITE**.77 Rue des Sablons 58000 Nevers.RCS Greffe de Nevers 420 050 577.Activité : Vente à distance sur catalogue général.Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24013858

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 21 mai 2024.**SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE ROHANN**.37 Boulevard Maréchal Juin 58000 Nevers.RCS Greffe de Nevers 752 203 109.Activité : Restauration traditionnelle.Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24013859

Date du jugement du Tribunal de Commerce de Nevers : 21 mai 2024.**SOCIÉTÉ PAR ACTIONS SIMPLIFIÉE ATPERFORMANCE**.13 bis Boulevard Camille Dagonneau 58640 Varennes-Vauzelles.RCS Greffe de Nevers 841 039 019.Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. Jugement prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

AL24013860

SELARL «Philibert HERAUD, Notaire»
Notaire associé à VITTEAUX (21350)
40 rue Hubert Languet
Bureau Permanent à SAULIEU (21210)
1 Place Monge
Tél : 03.80.49.60.44

AVIS DE DECLARATION D'ACCEPTATION D'UNE SUCCESSION A CONCURRENCE DE L'ACTIF NET ET DEPOT D'INVENTAIRE

Suivant acte reçu par Maître Philibert HERAUD, notaire associé de la société d'exercice libéral à responsabilité limitée dénommée «Philibert HERAUD, Notaire», titulaire d'un office notarial à VITTEAUX (Côte-d'Or) et d'un bureau permanent à SAULIEU (Côte-d'Or), et dont l'office notarial est immatriculé à la Caisse de Retraite et de Prévoyance des clercs et employés de notaires (CRPCEN) sous le numéro 21071, le 28 mars 2024, a été reçue l'acceptation à concurrence de l'actif net de la succession de M. Michel Charles Emmanuel MENDES, demeurant à ALLIGNY EN MORVAN (58230), Fontaine Blanche - 2 Route de la Fragneau, né à PARAY LE MONIAL (71600), le 21 juin 1968, décédé à SAULIEU (21210) le 17 octobre 2022 par : -M. Yoann MENDES, Plâtrier peintre, demeurant à CRESSANGES (03240), Beaubins, né à AVALLON (89200), le 4 mars 1994, fils du défunt, - Et Mme Maëlle MENDES, Etudiante, demeurant à SAULIEU (21210), 8 Place Charles de Gaulle, née à GRASSE (06130), le 24 septembre 2004, fille du défunt.
Suivant acte reçu par Maître Philibert HERAUD, notaire susnommé, le 28 mars 2024, il a été dressé l'inventaire chiffré de l'actif et du passif successoral suite à l'ouverture de la succession de M. Michel Charles Emmanuel MENDES, et suivant acte reçu par Maître Philibert HERAUD, notaire susnommé, le 03 mai 2024 il a été dressé une continuation d'inventaire.
Les actes d'acceptation à concurrence de l'actif net, d'inventaire et de continuation d'inventaire ont été déposés auprès du greffe du Tribunal judiciaire de NEVERS (58000) le 14 mai 2024 sous le numéro RG 24/00326, et publiés au BODACC le 14 mai 2024.
Les oppositions des créanciers, s'il y a lieu, seront reçues dans les quinze mois de la date de l'insertion au BODACC, auprès de Me Philibert HERAUD, 1 Place Monge, 21210 SAULIEU, notaire en charge du règlement de la succession où domicile a été élu à cet effet.
Pour insertion, le notaire

AL24013900

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLÔTURE DE LIQUIDATION

TURPIN DOMINIQUE
Société par actions simplifiée en liquidation
Au capital de 8 000 euros
Siège social et Siège de liquidation :
4, impasse des Chênes
58000 ST ELOI
450 074 851 RCS NEVERS

Le 15.03.2024, les associés ont approuvé les comptes de liquidation, ont déchargé le liquidateur de son mandat, lui ont donné quitus de sa gestion et ont constaté la clôture de liquidation à effet du 29.02.2024. La société sera radiée au RCS de NEVERS.
Pour avis.

AL24013855

DISSOLUTION

SOCIETE CIVILE PROFESSIONNNELLE DE VETERINAIRES KOLDEWEIJ-CASTEX
SCP en liquidation au capital de 163 500 €
Siège Social : 42, rue Louis Bonnet – 58000 CHALLUY
522 193 028 RCS NEVERS

Aux termes d'un acte ssp du 31/03/2024 les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du même jour et sa mise en liquidation amiable.

M. Bernardus KOLDEWEIJ et Mme Anne-Marie CASTEX dt ensemble à CHALLUY (58) – Le Mou ont été nommés comme liquidateurs pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus pour procéder aux opérations de liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé à CHALLUY (58) – Le Mou. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de Commerce de NEVERS en annexe au RCS.
Pour avis
Les Liquidateurs

AL24013924

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination sociale : SAS MobiDoc
Forme sociale : SAS
Capital social : 500 €
Siège social : 43, Boulevard du Grand Pré des Bordes - 58000 NEVERS
Objet social : Exploitation d'une unité de téléconsultation - Réalisation de toute mission et de tout acte nécessaire sous la supervision d'un médecin - Exploitation de véhicules de transports sanitaires pour le transport de malades (ambulances, VSL et taxis)
Durée : 99 ans
Admission aux assemblées et participation aux décisions : Tout associé peut participer aux décisions collectives. Pour l'exercice du droit de vote, une action donne droit à une voix
Transmission d'actions : Toute cession d'action est soumise à l'agrément de la collectivité des associés
Président : M. Thomas DAMIEN dt à LA CELLE SUR LOIRE (58) - 7, rue des Robards
Directeur Général : M. Romain RENARD dt à AUXERRE (89) – 5, rue des Boucheries
Immatriculation : RCS de NEVERS

AL24013843

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant un acte établi sous seing privé en date du 15 Mai 2024, les actionnaires ont créé la société aux caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiées
Dénomination : SAS HUBANIS
Objet : La société a pour objet en France et dans tous pays :
- La réalisation de prestations de services comptables, financières, juridiques, conseils, études, formation, etc.
- L'activité de courtage sur tous domaines de dépenses, ou produits
- La réalisation de travaux ou de maitrise d'ouvrage
- La vente, l'achat, la gestion, la location de matériel ou l'exploitation d'un patrimoine mobilier ou immobilier pour compte propre ou pour compte de tiers
Et plus généralement, toutes opérations financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet de la société ou à des objets connexes ou susceptibles d'en faciliter le développement ou la réalisation.
Capital : 20 000 € divisé en 200 parts de 100 €
Siège social : 58800 HERY (Nièvre) – 2 Bis Grande Rue
Durée : 99 années
Gérant : Anne-Marie GOGUELAT en qualité de représentante permanente de la SARL SAINT-WARHOL, sise 8 rue du champ perdrix 21 410 FLEUREY (Côte d'Or)
Cession des parts : soumise à agrément
Le représentant légal

AL24013896

AVIS DE CONSTITUTION

A Varzy le 16/05/2024 constitution de la SARL, O'DELICE capital 1 000 €, siège 42, rue Delangle 58210 Varzy,durée 99ans, objet Restauration rapide sur place et à emporter avec cuisson, sandwicheries, sans vente d'alcool Gérant Mme MABROUK Malek épouse EL MKADEM demeurant au 55, avenue Maréchal Lelcerc 58400 La Charité Sur Loire, RCS Nevers

AL24013848

COGEP AVOCATS
33 Place d'Allier
03000 Moulins

IMMATRICULATION

Suivant acte SSP du 22/05/2024, il a été constitué une **SASU COUDROYE SOLAIRE**
Capital social : 500 euros
Siège social : 4 rue de la Coudroye 58700 PREMERY
Objet : La production et la vente de tous types d'énergies renouvelables ; La location de tout droit immobilier support de l'activité de production d'énergies renouvelables ; L'acquisition par voie d'apport ou autrement, la gestion, l'administration, l'exploitation, la location, tant comme bailleresse que comme preneuse, à court terme ou à long terme, de tous immeubles, biens et droits immobiliers de toute nature, dont elle pourra devenir propriétaire ou avoir la disposition à un titre quelconque ;
Président : M. Jacques-Antoine ROSE demeurant 4 rue de la Coudroye 58700 PREMERY
Conditions d'admission aux assemblées d'actionnaires : tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective.
Conditions d'exercice du droit de vote aux assemblées : sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
Clauses d'agrément : sauf en cas d'associé unique (cession libre), les transmissions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés donné à la majorité de plus des deux tiers des actions ayant le droit de vote.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS NEVERS.
Pour avis.

AL24013853

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 21/05/2024, il a été constitué une SARL présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : ATELIER 1.618
Objet social : L'étude, la construction, la mise en œuvre de tous décors de théâtre et spec-

ANNONCES LÉGALES

tacles?; la conception, la fabrication de meubles et agencements sur mesure?; la fabrication de moulures.
Siège social : 73 Sauvin 58800 LA COLLANCELLE.
Au capital de : 2 000 €.
Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de Nevers.
Gérance : M. DU PONT DE ROMÉMONT Edgar demeurant FERME DE CUITE-FÈVE 54110 ROSIERES AUX SALINES, M. TARBY Léo demeurant 101 Rue de Charenton 75012 PARIS.

AL24013856

ALCIAT-JURIS
SELARL D'AVOCATS
Maître Anne NEYRET
Siège social : BOURGES - 4 rue Porte Jaune
Cab.Sec. : VIERZON -
5 ter rue de la Gaucherie
NEVERS - 6 rue Hoche
ORLEANS -3/5 Bd de Verdun

IMMATRICULATION

Avis est donné de la constitution pour une durée de 99 ans de la société NALIN, SAS au capital de 1 000 €, dt le siège social est à NEVERS 58000, 2 B, rue Père de Foucauld, en cours d'immatriculation au RCS de NEVERS, qui a pour objet le Café, bar, vente au comptoir d'aliments et de boissons à consommer sur place ou à emporter, hôtel ; la prise de participations dans toutes sociétés commerciales, et la gestion de ces participations ; toutes prestations de services et conseils utiles au développement des personnes morales et en particulier en matière d'organisation administrative, de gestion, de comptabilité.
Dont le Président est :
Mme Nalin MOHAMED née à MALIKIYE (SYRIE), le25/09/1988, dmt à NEVERS (58000) 2 B, rue Père de Foucauld.
Chaque actionnaire pourra participer aux assemblées générales. Chaque action donne droit à une voix.
Les cessions d'actions entre associés sont libres. Toute autre cession est soumise au droit de préemption et à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des trois quarts.
Pour insertion : le Président

AL24013871

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 06/05/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : CHUN BEAUTE Objet social : Entretien corporel, soins de confort uniquement ou modelages à visée non esthétiques, et vente de produits de beauté. Siège social : 38 40 42 Rue de Nièvre 58000 Nevers. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Président : Mme LI ép.YU Chun, demeurant 145 av Colonel Fabien 93230 Romainville Immatriculation au RCS de Nevers

AL24013912

YONNE

// MODIFICATION

FIDUCIAL SOFIRAL

NON DISSOLUTION

SARL BOUTTEYRE ET LEGRAND

Société à responsabilité limitée
au capital de 42 000 euros
Siège social : 28 avenue de la Paix
89100 PARON
RCS SENS 323 650 515

Aux termes d'une délibération en date du 15 septembre 2023, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés, statuant en application de l'article L. 223-42 du Code de commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution de la Société.

AL24013841

MODIFICATION DU CAPITAL

GROUPEMENT FONCIER VITICOLE DE LA MALADIERE - Société civile - 710 700 € - 1, Rue de la Paix, Z.A. des Violettes - 89800 CHABLIS - 508 308 418 RCS AUXERRE - AGE du 28/11/2023 réduction du capital social de 710 700 € à 710 680€ par annulation d'1 part sociale : Anc. mention : 710 700 €. Divisé en 35 535 parts sociales de 20 euros chacune. Nouv. mention : 710 680 €. divisé en 35 534 parts sociales de 20 euros chacune. Total égal au nombre de parts composant le capital social : 35 534 parts.

AL24013842

MODIFICATIONS D'ADMINISTRATEURS

STE COOPERATIVE AGRICOLE DE CEREALES «BIOBOURGOGNE»
SA au capital de 277760 Euros
Sentier de la fontaine Route de noyers,
89310 Nitry
328650197 R.C.S. Auxerre
Sigle : CO.CE.BI

Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 14/12/2023 il a été pris acte de la nomination de la société:
- EI VARACHE Louis, représentée par Varache Louis en tant qu'administrateur.
- EARL CHAILLOIS GAME représentée par Florian GAME
Aux termes d'une Assemblée Générale Ordinaire en date du 14/12/2023 il a été pris acte des administrateurs sortants :
- EI BOUNON, représentée par Bounon Nicolas
- GAEC LA FERME AUX CAILLOUX représentée par Christophe DUPUIS
-Aux termes du conseil d'administration en date du 3 novembre 2023, il a été pris acte de la démission de la SCEA DE SERY représentée par Vincent JADOUL en tant qu'administrateur.
-Aux termes du conseil d'administration en date du 16 mars 2023, il a été pris acte de la démission de l'EARL BILLOTTE MARC représentée par Marc BILLOTTE en tant qu'administrateur.
Mention en sera faite au Registre du Commerce et des Sociétés de Auxerre

AL24013898

S.J.B. Société d'Avocats

AVIS DE REMPLACEMENT DU GERANT

SCI DE LA BASINE

Société civile immobilière
au capital de 304,90 euros
Siège social : La Basine
89290 ESCOLIVES STE CAMILLE
378 327 035 RCS AUXERRE

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Mixte du 2 mai 2024, Madame Josette ALFARO, demeurant La Basine 89290 ESCOLIVES SAINTE CAMILLE et Monsieur Guillaume GICLAT, demeurant 3 Chemin de la Porte d'en Haut 89580 COULANGES LA VINEUSE, ont été nommés en qualité de co-gérants pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Pierre GICLAT, démissionnaire.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE.
Pour avis

AL24013851

NON DISSOLUTION

LA PANZA

SAS au capital de 1000 €
Siège Social : lieu dit la grilloterie
89130 VILLIERS ST BENOIT
894259951 RCS de AUXERRE

Par AGE du 20/05/2024, après avoir constaté que l'actif net est devenu inférieur à la moitié du capital social, il a étédécidé qu'il n'y avait pas lieu de dissoudre la société, conformément aux dispositions de l'article L225-248 du code de commerce. Mention au RCS de AUXERRE

AL24013868

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

COTÉ FLAM

Société par actions simplifiée
à associé unique
au capital de 10 000 euros
Siège social
184 Avenue de Sénigallia
89100 SENS
RCS SENS 532 627 619

Aux termes d'une décision de l'associée unique du 8 novembre 2023 l'associée unique de la société a décidé de supprimer les activités suivantes de l'objet social : la vente et la pose de vérandas, à compter de ce jour.L'article 2 des statuts a été modifié en conséquence.Mention sera faite au RCS de SENS.
Pour avis,Le Gérant.

AL24013890

TRANSFERT DU SIÈGE SOCIAL

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 7 mai 2024, les associés de la SCI DU PETIT VAUX au capital de 2000 euros ayant son siège 12 Route d'Augy lieudit le Petit Vaux 89290 CHAMPS SUR YONNE, immatriculée 448733121 RCS AUXERRE, ont décidé de le transférer au 2 Route de Petit Vaux 89290 CHAMPS SUR YONNE à compter du même jour et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts. Pour avis Les associés

AL24013901

// GÉRANCE

SELAS CLAIRE MOREAU
Notaire
5 RUE MARCELIN BERTHELOT
89000 Auxerre

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître Claire MOREAU, Notaire associée de la Société d'Exercice Libéral par Actions Simplifiée dénommée « SELAS CLAIRE MOREAU NOTAIRE «, titulaire d'un Office Notarial sis à AUXERRE (89) 5 rue Marcelin Berthelot, le 17 mai 2024, enregistré au SIE d'Auxerre, le 23 mai 2024, sous les références 8904P01 2024N00566, a été cédé un fonds de commerce par : La Société LE FOURNIL AUXERROIS, SARL à AUXERRE (89),19 avenue Charles de Gaulle, 751620840 RCS AUXERRE. A La Société INGOLD, SARL à AUXERRE (89),39 rue Rouget de l'Isle, 914186747 RCS AUXERRE. Désignation : Un fonds de commerce de boulangerie, patisserie, snackie, chocolaterie sis à AUXERRE (89), 10 voie Romaine, connu sous le nom commercial LE FOURNIL AUXERROIS, comprenant la clientèle et l'achalandage y attachés, le droit au bail, le matériel et le mobilier commercial. Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte. L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 40 000,00 Euros dont 2 000,00 Euros pour les éléments incorporels et 38 000,00 Euros pour le matériel. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet. Pour insertion Le notaire.

AL24013885

// ENQUÊTE PUBLIQUE

Préfet de l'Yonne

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur la commune de Joux-la-Ville

Le public est averti qu'en exécution : - du code de l'environnement, - du code de l'urbanisme, - de l'arrêté n° PREF-SAPPIE-BE-2024-0207 une enquête publique relative à la demande de neuf permis de construire pour la réalisation d'un parc photovoltaïque au sol d'une emprise de 100 ha et d'une puissance totale de85,7MWc sur le territoire de la commune de JOUX-LA-VILLE,déposée par la SAS « Grenier des essences » (Société INNERGEX), sera ouverte du jeudi 30 mai 2024 (9 h) au mardi2 juillet 2024 (18 h), soit une durée de 34 jours consécutifs, à la mairie de JOUX-LA-VILLE.
Sont désignés Monsieur André PATIGNIER, en qualité de commissaire enquêteur titulaire, et Monsieur José JACQUEMAIN, en qualité de commissaire enquêteur suppléant.
Le dossier des neuf demandes de permis de construire comprenant une étude d'impact, l'attestation d'avis de l'Autorité Environnementale, le mémoire en réponse à cet avis de la SAS « Grenier des essences » (Société INNERGEX) et le registre d'enquête seront déposés pendant toute la durée de l'enquête du jeudi 30 mai 2024 (9 h) au mardi 2 juillet 2024 (18 h), à la mairie de JOUX-LA-VILLE, afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Le dossier complet pourra également être consulté sur le site Internet des services de l'État www.yonne.gouv.fr (Onglet Actions de l'État, Rubriques Environnement /Photovoltaïque / Enquêtes publiques), ainsi que sur le poste informatique mis à disposition du public du jeudi 30 mai 2024 au mardi 2 juillet 2024 à la préfecture de l'Yonne à Auxerre (Bureau de l'Environnement) de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30, sur rendez-vous au 03.86.72.78.14 ou au03.86.72.79.89.
Pendant le délai de l'enquête, les observations et propositions que soulève le dossier pourront être consignées :
- soit par voie électronique, à l'adresse e-mail suivante :
pref-photovoltaique-joux-la-ville@yonne.gouv.fr
(Les observations et propositions éventuelles transmises à cette adresse e-mail seront consultables sur le site internet des services de l'État et donc visibles par tous).
- soit par écrit :
- sur le registre « papier » déposé à la mairie deJOUX-LA-VILLE (89440), 3 rue de l'Eglise, ou
- courrier adressé à la mairie de JOUX-LA-VILLE (siège de l'enquête), à l'attention du commissaire enquêteur.
Indépendamment des dispositions ci-dessus, le commissaire enquêteur recevra les observations et propositions éventuelles du public, qui seront également consignées dans le procès-verbal, à la mairie de JOUX-LA-VILLE, les :
- jeudi 30 mai 2024, de 9 h à 12 h,
- samedi 8 juin2024, de 9h à 12h,
- lundi 17 juin 2024, de 14 h à 17 h,
- mardi 2 juillet 2024 de 15 h à 18 h.
A l'issue de l'enquête, toute personne physique ou morale intéressée pourra prendre connaissance du rapport à la Préfecture de l'Yonne, à la mairie de JOUX-LA-VILLE, ainsi que du mémoire en réponse du demandeur et des conclusions motivées du commissaire enquêteur. Ces éléments seront également mis à disposition du public sur le site Internet des services de l'État dans l'Yonne.
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera la délivrance, assortie du respect de prescriptions, ou le refus des permis de construire.
Des informations complémentaires sur le projet peuvent être demandées auprès de Monsieur Mathieu JULIEN, responsable du projet pour la SAS « Grenier des essences » (Société INNERGEX) - Etoile Part-Dieu - 190 avenue Thiers - 69006 LYON - email : mjulien@innergex.com -
Tel : 06.74.28.06.71/04.26.46.03.96

AL24013473

AVIS D'APPEL PUBLIC À LA CONCURRENCE

BIH - Blanchisserie Interhospitalière d'Auxerre(89)

10 rue des Caillottes
89000 Auxerre

FOURNITURES
Section 1 : Identification de l'acheteur
Nom complet de l'acheteur : Blanchisserie Interhospitalière d'Auxerre (89)
Numéro national d'identification :
Type : SIRET - N° : 26890484400035
Code postal / Ville : 89000 Auxerre
Groupement de commandes : Non
Section 2 : Communication
Moyens d'accès aux documents de la consultation
Lien vers le profil d'acheteur : https://www.marches-securises.fr
L'intégralité des documents de la consultation se trouve sur le profil d'acheteur : Oui
Utilisation de moyens de communication non communément disponibles : Non
Nom du contact : Blanchisserie Interhospitalière d'Auxerre
Section 3 : Procédure
Type de procédure : Procédure adaptée ouverte
Conditions de participation :
Aptitude à exercer l'activité professionnelle : Cf. RC
Capacité économique et financière : Cf. RC
Capacités techniques et professionnelles : Cf. RC
Technique d'achat : Sans objet
Date et heure limite de réception des plis : Lundi 10 juin 2024 - 17:00
Présentation des offres par catalogue électronique : Interdite
Réduction du nombre de candidats : Non
Possibilité d'attribution sans négociation : Oui
L'acheteur exige la présentation de variantes : Non
Section 4 : Identification du marché
Intitulé du marché : FOURNITURE DE VETEMENTS SPECIFIQUES DE TRAVAIL POUR LES ETABLISSEMENTS MEMBRES DU GCS-BIH D'AUXERRE
Type de marché : Fournitures
Description succinte du marché : FOURNITURE DE VETEMENTS SPECIFIQUES DE TRAVAIL POUR LES ETABLISSEMENTS-MEMBRES DU GCS BIH D'AUXERRE
Lieu principal d'exécution : BIH Auxerre
Durée du marché (en mois) : 12
La consultation comporte des tranches : Non
La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché : Non
Marché alloti : Non
Section 6 : Informations complémentaires
Visite obligatoire : Non

AL24013870

Préfet de l'Yonne

ENQUÊTE PUBLIQUE

AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA COMMUNE DE LIGNY-LE-CHÂTEL

Le public est averti qu'en exécution :
* du code de l'environnement,
* de l'arrêté n° PREF-SGAD-BE-2024-0248 du 27 mai 2024
une consultation du public sera ouverte au sujet de l'installation classée suivante :
Nature de l'installation : Exploitation de bâtiments à destination de préparation et de stockage de vin
Rubrique de la nomenclature des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement :
- n° 2251-1 : Préparation, conditionnement de vins, à l'exclusion des installations classées au titre de la rubrique 3642, la capacité de production étant supérieure à 200 000 hl.
Demandeur : SAS François MARTENOT
Emplacement de l'installation : Chemin de Méré 89144 Ligny-le-Châtel
Durée de la consultation : quatre semaines, du lundi 17 juin 2024 au lundi 15 juillet 2024 inclus
Le dossier est déposé en mairie de LIGNY-LE-CHÂTEL où le public pourra en prendre connaissance et formuler ses observations sur un registre spécial ouvert à cet effet, tous les jours ouvrables aux heures d'ouverture des bureaux.
Communes concernées par le périmètre d'affichage : Ligny-le-Châtel et Varennes.
Les observations pourront également être adressées durant la même période par courrier au Préfet de l'Yonne (Bureau de l'Environnement - Place de la Préfecture 89016 AUXERRE cedex) ou par courrier électronique à l'adresse suivante : **pref-consultationpublic@yonne.gouv.fr**
A l'issue de la procédure le Préfet de l'Yonne prendra un arrêté d'enregistrement, éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires aux prescriptions générales fixées par l'arrêté ministériel prévu au I de l'article 512-7 du code de l'environnement ou bien un arrêté préfectoral de refus.

AL24013914

// DIVERS

LAURE Virginie
Résidence Le Palais
1 Rue de l'Epée
89100 SENS

AVIS DE DÉPÔT D'ÉTATS DE CRÉANCES SALARIALES

Article R. 625 3 du Code de Commerce
au titre de la procédure suivante : GEB SARL Liquidation Judiciaire du 07/06/2022 11, Rue des Grands Barreaux 89100 GRON L'ensemble des relevés des créances salariales a été déposé au greffe du Tribunal de Commerce de Sens le 21 mai 2024. La date de la présente publicité fait courir le délai prévu à l'article L. 625 1 du Code de Commerce. Pour avis, le Mandataire Judiciaire

AL24013832

safer Bourgogne Franche-Comté

AVIS

La SAFER Bourgogne Franche-Comté (département 89) se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :
BUSSY EN OTHE – terre - 38 a 60 ca - 'LE VAU PINSON' : ZR – 0080 – zonage : zone A du PLU
DIGES – bois-taillis - 60 a 33 ca - 'BOIS DE VARENNES' : A - 0759 - 'LA GENETRERIE' : A - 0761 - zonage : zone N du PLU
MONTHOLON
- 0 ha 05 a 76 ca - jardin - 'LE BOURG NORD' : AB - 0234 – zonage : zone UAa du PLUi
- 3 ha 10 a 74 ca - peupleraie, verger, lande et taillis - 'FERRILLON' : B – 0576 – 0597 – 0598 – 0600 – 0613 – 0623 - 0624 - 'LA QUILLEE' : B – 0203 -0223 – 0237 – 0242 – 0657 - 0659 - 'LES CHAILLOUX AILLANT S/TH' : B - 0133 - 'L ARMITOIS' : B – 0521 – 0522 - 0530 - 'LA FORET' : B – 0365 – 0380 – 0388 – 0396 – 0397 – 0418 – 0424 – 0427 – 0670 – 0736 – 0738 - 0766 - 'LE TAUREAU' : C - 0441 - 'RONGE FER' : C – 0005 – 0006 – 0027 – 0044 – 0045 – 0047 – 0048 – 0049 – 0050 – 0051 – 0052 – 0054 – 0057 - 0060 - 'LA VOIE CREUSE AILLANT S/T' : C - 0384 - zonage : zones A et N du PLUi
SAINT SEROTIN - bois-taillis avec petite cabane - 1 ha 02 a 00 ca - 'LES GRANDS RUPS' : YA – 0030 - Zonage : RNU
SEIGNELAY – bois-taillis - 1 ha 00 a 38 ca - 'LE GRAND PARC OUEST' : D - 0668 – zonage : zone N du PLU
Les personnes intéressées devront manifester leur candidature par écrit au plus tard le 17/06/2024 à Safer Bourgogne Franche-Comté, 18 rue Guynemer – CS 30128 - 89002 AUXERRE cedex, Tél : 0386469974 où des compléments d'information pourront être obtenus. Retrouvez toutes nos propriétés en publicité sur notre site internet ; ww.saferbfc.com, où vous pourrez géo localiser les parcelles et candidater.

AL24013919

// VENTE AUX ENCHÈRES

Maître Anaïs COMOY
Notaire à Villeneuve-la-Guyard (Yonne)
1, avenue des Promenades

AVIS

Conformément aux dispositions de l'art. L 331-19 du Code forestier, les propriétaires des parcelles boisées contiguës aux biens ci-après désignés, tels qu'ils figurent sur les documents cadastraux, sont informés de leur vente. Biens à MICHERY (89140) :
Section E N° 26 lieudit LES ARBRES SOUS L ENCLOS pour 00ha 08a 60ca
Section E N°38 lieudit LES ARBRES SOUS L ENCLOS pour 00ha 02a 50ca
Section E N° 456 lieudit LE MILIEU DES ARBRES pour 00ha 00a 60ca
Section E N° 482 lieudit LE MILIEU DES ARBRES pour 00ha 10a 40ca
Section E N° 484 lieudit LE MILIEU DES ARBRES pour 00ha 00a 80ca
Section E N° 522 lieudit LE MILIEU DES ARBRES pour 00ha 02a 00ca
Section E N° 855 lieudit LE BIME pour 00ha 08a 30ca
Section E N° 927 lieudit SOUS LE BIME pour 00ha 01a 30ca
Section E N° 1067 lieudit LES ARBRES SOUS L'ENCLOS pour 00ha 00a 65ca
Section F N° 101 lieudit SUR LE PRE AUX BŒUFS pour 00ha 10a 30ca
La vente doit avoir lieu moyennant le prix de MILLE EUROS (1 000,00 EUR) payable comptant le jour de la signature de l'acte authentique, frais en sus. Tout propriétaire d'une parcelle boisée contiguë au bien à vendre dispose d'un délai de deux mois à compter de l'affichage en mairie, soit à compter du 23 mai 2024, pour faire connaître à Maître COMOY notaire à VILLENEUVE LA GUYARD (89340) 1 avenue des Promenades, mandataire du vendeur, qu'il exerce son droit de préférence au prix et modalités de paiement ci-dessus indiqués.

AL24013906

// DISSOLUTION-LIQUIDATION

CLOTURE DE LIQUIDATION

L-FELICITY

SARL au capital social de 5 000 EUROS
Siège social : 18 avenue Robert Schuman
89000 AUXERRE
R.C.S. de Auxerre : 789 559 697

Par décision AGE du 31/03/2024, il a été décidé : d'approuver les comptes définitifs de la liquidation ; de donner quitus liquidatrice Mme DU ép. LIU Limei demeurant 65 rue Henri Barbusse 93300 Aubervilliers pour sa décharge de son mandat ; de prononcer la clôture des opérations de liquidation à compter du 31/03/2024. Radiation au RCS d'AUXERRE.

AL24013862

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : SARL LYDE.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 7500 euros.
Siège social : 70 Allée du Bourdon, 89100 SENS.
452306848 RCS de SENS.
Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 décembre 2023. Monsieur André MARECHAL, demeurant 70 Allée du Bourdon 89100 SENS a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.
Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.
Pour avis.
Le gérant

AL24013854

DISSOLUTION

VIKEDO

SARL au capital de 1050 €
Siège Social : 9, rue des Lions
89170 ST FARGEAU
534697248 RCS de AUXERRE

Par AGE du 22/05/2024, il a été décidé la dissolution anticipée de ladite société à compter du 22/05/2024.
M. GOURAULT Virgil La Boutauderie 89170 RONCHERES a été nommé liquidateur.
Le siège de liquidation a été fixé au siège social
Mention au RCS de AUXERRE

AL24013861

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Dénomination : ST FLORENTIN TERRASSEMENT.
Forme : SARL société en liquidation.
Capital social : 6000 euros.
Siège social : 7 Rue JULES LANCOME, 89600 SAINT-FLORENTIN.
518760780 RCS d'Auxerre.
Aux termes d'une décision en date du 31 décembre 2023, l'associé unique a approuvé les comptes de liquidation, donné quitus au liquidateur Monsieur Patrick CERTENAIS demeurant 7 RUE JULES LANCOME, 89600 SAINT FLORENTIN et prononcé la clôture de liquidation de la société.
La société sera radiée du RCS du AUXERRE.
Le liquidateur

AL24013866

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION ANTICIPÉE

S.C.I. B.A.P.

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 30 490 euros
Siège social
Route de Quarré Les Tombes
89630 QUARRE LES TOMBES
Siège de liquidation
3 Bis Place de l'Eglise
89200 MAGNY
420 170 995 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 2 MAI 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 2 MAI 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée. Elle a nommé comme liquidateur Monsieur François Xavier NAULOT, demeurant 3 Bis Place de l'Eglise – 89200 MAGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.
Le siège de la liquidation est fixé 3 Bis Place de l'Eglise – 89200 MAGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL24013882

S.J.B. Société d'Avocats

DISSOLUTION

PITCHOUN

Société civile immobilière
en liquidation
Au capital de 1 000 euros
Siège social
3 Bis Place de l'Eglise
89200 MAGNY
529 173 965 RCS AUXERRE

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 2 mai 2024 a décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 2 mai 2024 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.Elle a nommé comme liquidateur Monsieur François Xavier NAULOT, demeurant 3 Bis Place de l'Eglise – 89200 MAGNY, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à en engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.Le siège de la liquidation est fixé 3 Bis Place de l'Eglise – 89200 MAGNY. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au Greffe du Tribunal de commerce d'AUXERRE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

AL24013883

// CONSTITUTION

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 23/04/2024, il a été constitué une SASU ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : PRO RENOV CONSTRUCTION Objet social : Maitre d'œuvre, sous traitance Siège social : 3 PLACE LAMARTINE 89000 Auxerre. Capital : 1000 € Durée : 99 ans Président : M. RAHO Merouane, demeurant 13 Parc de la Commanderie 95500 Gonesse Immatriculation au RCS d' Auxerre

AL24013765

ANTOINE AUDARD
24, rue de Paris - 89200 AVALLON

CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à AVALLON du 21/05/2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée – Dénomination : J.C.G – Siège : 8 Rue Bocquillot, 89200 AVALLON – Durée : 99 ans – Capital : 1 000 euros – Objet : La restauration, la préparation et la vente de plats cuisinés, sur place, à emporter et en livraison, la vente de boissons chaudes ou froides, avec ou sans alcool, conformément à la législation en vigueur, la vente de produits alimentaires. Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote. Président : M. JORDAN HEITZMANN, demeurant 6 impasse Carnot 89200 AVALLON Directeur Général : M. GUILLAUME BREBAN demeurant 8 rue Bocquillot, 89200 AVALLON.La Société sera immatriculée au RCS de AUXERRE.POUR AVIS.Le Président.

AL24013849

GROUPE etc LE PARTAGE DES VALEURS

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 17 mai 2024, à SAINT MARTIN DU TERTRE.
Dénomination : L'ART DU PORTAIL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Siège social : 4 Rue des Brémonts, 89100 SAINT MARTIN DU TERTRE.
Objet : L'achat et la vente de menuiseries intérieures et extérieures, tels que portails, volets, pergolas, gardes corps.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 4000 euros divisé en 400 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.
Cession d'actions et agrément : La cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des actionnaires.
Le cédant doit notifier par lettre recommandée avec demande d'avis de réception une demande d'agrément au président de la Société en indiquant les nom, prénoms et adresse du cessionnaire, le nombre des titres de capital ou valeurs mobilières donnant accès au capital dont la cession est envisagée et le prix offert. Cette demande d'agrément est transmise par le président aux actionnaires.
L'agrément résulte d'une décision collective

ANNONCES LÉGALES

des actionnaires statuant à la majorité simple (50 %) des voix des actionnaires disposant du droit de vote.
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote :
Dans les conditions statutaires et légales.
Ont été nommés :
Président : Madame Stéphanie BARON 15 Rue de l'ancienne Gare 89100 NAILLY.
Directeur général : Monsieur Domingos OLIVEIRA 13 Chemin de la Calotterie 89510 ETIGNY.
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Pour avis.
La Présidente

AL24013852

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé, en date du 23 mai 2024, à TANLAY.
Dénomination : AQUILON-TECHNOLOGIES.
Forme : Société à responsabilité limitée.
Siège social : 30 Rue des Guinandes BP5, 89700 Tonnerre.
Objet : Maintenance et fabrication d'équipements aérauliques et frigorifiques industriels.
Durée de la société : 99 année(s).
Capital social fixe : 10000 euros
Gérant : Monsieur Arnauld LEFEVRE, demeurant 10 RUE DES GUENARDS, 89430 Tanlay.
Gérant : Monsieur Pierre LEFEVRE, demeurant 5 Avenue Victor Hugo, 21000 Dijon.
La société sera immatriculée au RCS SENS.
Pour avis.les cogérants

AL24013880

S.J.B.
Société d'Avocats

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à DRACY (Yonne), du 22 MAI 2024, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée
Dénomination sociale : MATHIEU TAXI
Siège social : 9 Rue des Fours à Chaux - 89130 DRACY
Objet social : Transport de voyageurs par taxi - Transport public routier de personnes au moyen d'un seul véhicule n'excédant pas neuf places - Location de véhicule sans chauffeur - Négoce de matériel et de véhicules d'occasion.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 4 800 euros
Gérance : Monsieur Mathieu CADOT, demeurant 9 Rue des Fours à Chaux 89130 DRACY, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.

AL24013881

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 15/04/2024, il a été constitué une SASU
Dénomination : TRANSPORT GOLOU
Sigle : 89870230300022
Nom Commercial : GOLOU 89
Enseigne : 89870230300022
Siège Social : 54 grande rue 89260 LA CHAPELLE SUR OREUSE
Capital : 2700 €
Objet social : Transport public routier de marchandises, déménagement ou location de véhicules avec chauffeur destine au transport de marchandises a l'aide de véhicules n'excédant pas 3,5 tonnes .
Durée : 99 ans
Président : M. MAGNAN Loua jacques olivier 54 grande rue 89260 La Chapelle-sur-Oreuse
Immatriculation au RCS de SENS

AL24013884

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date à VERMENTON (89) et VILLEURBANNE (69) du 21/05/2024, il a été constitué une société :
Forme sociale : Société civile immobilière
Dénomination sociale : TomMat
Siège social : 4 Place de la République 89270 VERMENTON.
Objet social : L'acquisition, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la gestion et l'exploitation par bail, location ou autrement de tous immeubles et de tous biens et droits immobiliers, de tous droits et biens pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au RCS AUXERRE.
Capital social : 500 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire.
Clauses relatives aux cessions de parts : agrément requis dans tous les cas ; agrément des associés représentant au moins les deux tiers des parts sociales.
Gérant : M. Thomas DEBIEF demeurant 4 Place de la République 89270 VERMENTON.
Pour avis, La Gérance

AL24013887

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte ssp en date de 18/05/2023, il a été constitué une SASU
Dénomination : TBM RENOVATION
Siège Social : 4 RUE DES LILAS 89260 PERCENEIGE
Capital : 500 €
Objet social : Maçonnerie - Isolation - Couverture - Carrelage
Durée : 99 ans
Président : M. MELO DA COSTA José Carlos 4 Rue des Lilas 89260 PERCENEIGE.
Immatriculation au RCS de SENS

AL24013892

SARL PHILIPPE FARO
Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social
25 rue d'Auxerre 89470 MONETEAU

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date du 24/05/2024, signé électroniquement, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme sociale : Société à responsabilité limitée ;
Dénomination sociale : « SARL PHILIPPE FARO » ;
Siège social : 25 rue d'Auxerre, 89470 MONETEAU ;
Objet social : La peinture intérieure et extérieure en bâtiment, la réalisation de travaux de vitrerie, le revêtement de sols et murs, le montage de faux plafonds, l'isolation intérieure, la pose de plaques de plâtre ;
Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés.
Capital social : 1 000 euros
Gérance : Monsieur Philippe FARO, demeurant 47 rue de Seignelay 89470 MONETEAU, assure la gérance.
Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AUXERRE.
Pour avis La Gérance

AL24013894

AVIS DE CONSTITUTION

ECOM
SASU au capital de 1 000 euros
siège social est situé : 34 RUE PASTEUR 89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
RCS de SENS
Suivant acte SSP du 23/05/2024 il a été constitué une SASU dénommée :
ECOM
Capital social : 1000 euros.
Siège social : 34 RUE PASTEUR 89190VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE
Objet :
La Société a pour objet directement ou indirectement, tant en France qu'à l'étranger :
Toutes opérations pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'achat et à la vente au détail et en gros de tous articles et produits marchands non réglementés, notamment sur internet, E-commerce, drop shipping. L'exploitation d'une plateforme de commerce électronique, incluant la vente de produits, la gestion des transactions, la logistique,et la promotion des ventes.
Le tout directement ou indirectement,pour son compte ou pour le compte de tiers, soit seule soit avec des tiers, par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de commandite, de souscription, d'achat de titres ou de droits sociaux, de fusion, d'alliance, de société en participation, de fonds d'investissement ou de prise ou de dation en location ou en gérance de tous biens ou droits autrement, y compris par le recours à tout instrument financier, en France et à l'étranger.
Président : Société FS HOLDING, dont le siège social est situé 34 RUE PASTEUR89190 VILLENEUVE L'ARCHEVEQUE, représentée par Monsieur Fatih SAHIN demeurant 9 ROUTE DE MARCÉ 58180 MARZY
Clause d'agrément : Les statuts contiennent une clause d'agrément des cessions de parts.
Clause d'admission : Tout associé peut participer aux assemblées quel que soit le nombre de ses actions, chaque action donnant droit à une voix.
Durée de la société : 99 ans à compter de son **immatriculation** au RCS de SENS.

AL24013907

Laurent FRANCIN, Stéphanie FAIVRE
FRANCIN & Elise LAROCHE-SAUTEREL
Notaires associés
10 Boulevard du Maréchal Davout
89000 AUXERRE

AVIS DE CONSTITUTION

Suivant acte reçu par Me Laurent FRANCIN le 27/05/2024, a été constituée la société civile immobilière suivante :
Dénomination : «SCI SARZEA»
Objet : acquisition et gestion par voie de location ou autrement de tous biens et droits immobiliers.
Durée : 99 ans
Capital : 1.400,00 €
Siège : 11 Rue de l'Yonne 89470 MONETEAU
Co-gérants : Mr Cristian SARZEA, et Mme Aurélia NEMES demeurant à MONETEAU (89470), 11 Rue de l'Yonne
Cessions de parts soumises à agrément sauf lorsqu'elles interviennent entre associés ou au profit des descendants.
La société sera immatriculée au RCS d'AUXERRE.
Pour avis
Le Notaire

AL24013923

Bulletin d'abonnement

à retourner sous enveloppe affranchie accompagnée de votre règlement à
TERRES de BOURGOGNE - 1, Rue des Coulots - CS80075 - 21110 Bretenière - 03 80 78 90 40
abonnement@terres-de-bourgogne.net

Avec votre abonnement VOUS BÉNÉFICIEZ d'un accès illimité au site agribourgogne.fr

Terres de Bourgogne

NOM

PRÉNOM

RAISON SOCIALE

RUE

CP | VILLE

TÉL. | PORT.

EMAIL

☐ Je n'autorise pas Terres de Bourgogne à m'envoyer des informations sur mon adresse mail

☐ Je règle € ☐ par chèque à l'ordre de SEP de BOURGOGNE

☐ Par virement

IBAN FR76 1100 6210 5252 1287 7243 009 | BIC AGRIFRPP810

SIGNATURE

JE M'ABONNE POUR

☐ 1 AN 123 €

☐ 2 ANS 222 €

☐ + 1 REVUE RÉUSSIR de mon choix

☐ pour 1 an 58 € par revue

☐ pour 2 ans 116 € par revue

TOTAL

COCHEZ LA CASE CORRESPONDANTE ET CHOISISSEZ VOTRE REVUE PARMI LES TITRES SUIVANTS *

☐ BOVINS VIANDE
☐ LA CHÈVRE
☐ VOLAILLES
☐ PÂTRE
☐ PORCS
☐ GRANDES CULTURES
☐ FRUITS et LÉGUMES
☐ LAIT
☐ VIGNE
☐ BIO numérique